

Fondamentaux en sécurité électrique

39

Objectifs :

A l'issue de cette formation, le stagiaire comprendra les bases de conception des appareils électriques en respect des normes.

À SAVOIR

Public

- Responsables produits,
- Techniciens / Ingénieurs d'essais chargés de la qualification des matériels

Postulats

- Niveau Bac dans le domaine électrique / électronique
- Niveau de base en physique, électricité de tout technicien supérieur

Méthodes pédagogiques

- Action de formation :
 - Support de cours
 - Exposés et exercices pratiques sur moyens d'essais
- Évaluation des acquis :
 - QCM en fin de session

Modalités pédagogiques

- Formation d'adaptation et de développement des compétences dispensée en présentiel
- Programme adaptable en durée et contenu en intra entreprise
- Attestation de fin de formation

Intervenant

- Formateur et consultant terrain de plus de 10 ans d'expérience

Informations pratiques

- Durée : 2 jours soit 14 h
- Lyon, du 15 au 16 septembre 2026

Tarif

1 320 € HT

Le but de cette formation est de :

- Comprendre et anticiper les problématiques de sécurité dans les appareils électriques
- Identifier et être capable de réduire chaque risque lié à l'usage de son appareil
- Appliquer les principes de base de protection et de réduction des risques

PROGRAMME

1 – CLARIFIER LES FONDAMENTAUX

- Obligations des fabricants
- Lien entre directive et normes
- Principe de base
- L'analyse et la réduction des risques
- Les différents types de protections

2 – LES DIFFÉRENTS TYPES DE PROTECTIONS

- Protection contre les risques électriques : Distance, Impédance, mise à la terre
- Protection contre les risques mécaniques : Partie coupantes, Partie en mouvement, explosion
- Protection contre les risques thermiques : incendie, brûlure
- Protection contre les risques thermodynamiques : pression, fuite et explosions
- Protection contre les risques chimiques : substance chimique, batteries, etc.
- Protection contre les rayonnements : visibles, acoustiques, ionisants ; etc.
- Protection par composant : isolation, verrouillage, etc.
- Protection par instruction : marquages, manuels, formation
- Risques non couverts

3 – VÉRIFICATION

- Efficacité des protections en place
- Vérification par essais
- Vérification par dossier

4 – EVOLUTION TECHNIQUE ET / OU NORMATIVES

- Constitution du dossier technique
- Etendre la conformité de son appareil en cas d'évolution technique
- Faire perdurer la validité suivant les évolutions réglementaires et normatives

5 – CAS PRATIQUE

- Etude de cas
- Exercices